

“TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE”

**société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 4.524.878,73 €**

**Siège social : PARIS (75008)
11 rue du Colisée**

480 040 880 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CONVOQUEE LE 30 JUIN 2015

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de la loi, afin de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, et de vous demander de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice social et sur les conventions règlementées.

I/COMPTES SOCIAUX - TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE (TTI)

Nous allons, en premier lieu, vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé et vous présenter ses comptes.

1.1 Situation et activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice écoulé – Progrès réalisés, difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice 2014, la Société TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE, dont les titres sont admis aux négociations sur le marché ALTERNEXT à PARIS depuis le 18 avril 2011, a poursuivi son activité principale de holding, détentrice de la quasi-totalité des titres des sociétés :

- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE DO BRASIL S/A (TTI DO BRASIL),
- TRAVEL TECHNOLOGY ASIA PTE. LTD (TTI ASIA),
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE CARAIBES SAS (TTI CARAIBES),
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE FRANCE SAS (TTI FRANCE).

En 2014, le Groupe a poursuivi ses investissements d'avenir.

Le marché international, bien qu'en légère croissance globale, a continué à être impacté par la conjoncture géopolitique et économique mondiale. Certaines compagnies aériennes se sont restructurées ou ont disparu.

On assiste désormais à une consolidation des marchés, notamment en Amérique Latine.

TTI DO BRASIL, filiale à 99,99% de la Société a connu une décélération de son rythme durant cet exercice, son chiffre d'affaires passant de 15.306 kBRL à 11.719 kBRL. Son résultat annuel est une perte de 59.104 BRL.

TTI CARAIBES, filiale à 100% de la Société, quant à elle, a observé un bénéfice de 463.570 EUR, contre un bénéfice de 398.869 EUR au titre de l'exercice précédent.

TTI ASIA, filiale à 100 % de la Société, a observé un résultat net au titre de l'exercice 2014 déficitaire de 66.619,98 USD contre un bénéfice de 9.708,54 USD au titre de l'exercice précédent.

Les résultats de TTI ASIA restent encore peu élevés mais la présence stratégique du Groupe TTI dans cette zone géographique particulièrement porteuse demeure très importante pour le Groupe.

TTI FRANCE, filiale à 100% de la Société développe une activité de « réalisation de logiciels informatiques, hébergement et infogérance d'applications informatiques, gestion et maintenance informatique, et fourniture d'accès internet». Elle commercialise les solutions du Groupe sur la zone Europe Moyen-Orient Afrique (EMEA).

Le résultat net de TTI FRANCE au titre de l'exercice 2014 est une perte de 829.556 EUR par rapport à la perte de 1.063.474 EUR de l'exercice 2013.

Ni la Société, ni ses filiales n'ont rencontré de difficultés particulières au cours de l'exercice autres que celles évoquées ci-dessus et celles tenant au contexte économique actuel.

1.2 Analyse objective et exhaustive de la situation de la Société

1.2.1 Indicateurs clés de performance

En raison des résultats négatifs, les indicateurs de performance de nature financière de la Société ne sont pas pertinents.

Par ailleurs aucun indicateur clé de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la Société n'est significatif au regard de l'activité de la Société.

1.2.2 Situation financière

A la clôture de l'exercice 2014, compte tenu des remboursements d'emprunts effectués et de l'absence de nouveaux prêts bancaires, la dette de la Société auprès des établissements de crédit a été réduite à 322 kEUR contre 730 kEUR fin 2013.

La dette obligataire, souscrite en trois tranches entre juillet 2014 et mars 2015, pour une durée de quatre ans en moyenne, s'élevait pour sa part à 850 kEUR au 31 décembre 2014. Ce montant a été porté à 1.100 kEUR depuis lors.

Il a été constitué une provision supplémentaire de 1.152 kEUR sur les titres de TTI DO BRASIL, ce qui porte à 7.594 kEUR la provision constituée sur les titres de participation.

1.2.3 Opérations ou évènements notables ayant eu lieu au cours de l'exercice

Le Groupe rappelle qu'il a lancé, en avril 2013, la première version de la plateforme ZENITH®, qui permet d'offrir une solution PSS unique à tous ses clients, afin de renforcer le positionnement et la compétitivité du Groupe sur son marché. Une deuxième version, profondément enrichie, a été développée depuis au cours de l'année 2014. Cette deuxième version a été activée fin 2014 sur l'intégralité des clients utilisateurs de l'ancienne version Aeropack. Cette nouvelle version sera de même activée sur les clients du Groupe bénéficiant de la première version de ZENITH® au cours des exercices 2015 et 2016.

La filiale TTI do Brasil a connu le départ de son plus gros client, Avianca do Brasil qui était utilisateur de la solution ZENITH. Il reste néanmoins client sur NEXLOG, la solution cargo du Groupe. Ce départ, annoncé et anticipé, a conduit à une réduction des effectifs au sein de cette filiale, afin de mettre en adéquation les charges avec le nouveau niveau de revenu.

Par ailleurs, ainsi qu'exposé ci-avant, il a été émis, en plusieurs tranches, une dette obligataire de 850.000 EUR, souscrite par des fonds de capital-risque gérés par la société NEXTSTAGE.

En parallèle, le capital social a été augmenté à deux reprises :

- par émission de 645.162 actions à bons de souscription d'actions, souscrites à hauteur de 268.818 actions par des fonds gérés par la société NEXTSTAGE
- et à hauteur de 376.344 par la société EUROFINANCE TRAVEL.

Le capital a été ainsi porté de 3.925 kEUR à 4.525 kEUR.

La gouvernance de la Société a été modifiée par l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2014, qui a adopté un mode de gestion dualiste avec directoire et conseil de surveillance, entré en vigueur le 24 juillet 2014.

1.2.4 Evolution prévisible de la Société au cours de l'exercice 2015

L'exercice 2015 devrait demeurer déficitaire suite à la diminution des revenus de TTI do Brasil.

Toutefois, la Société reste confiante quant à la capacité de sa filiale d'obtenir un résultat neutre en 2015 et un retour aux bénéfices en 2016.

Le Groupe poursuit son plan de réduction de charges opérationnelles, tout en maintenant ses efforts commerciaux et en s'appuyant sur les marchés Asiatique et Africain, qui demeurent des relais de croissance.

1.2.5 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

L'activité de la Société dépend principalement de l'importance du trafic aérien de ses clients.

La Société peut également être amenée à signer des contrats importants et susceptibles de représenter individuellement une part significative de son chiffre d'affaires, ce qui pourrait se traduire par un risque de dépendance vis-à-vis d'un client ou d'un groupe de clients spécifiques.

La Société peut également être confrontée à des risques de taux de change, la partie du chiffre d'affaires réalisé en devises étrangères n'étant pas négligeable.

1.2.6 Indications sur l'utilisation d'instruments financiers par la Société

La Société a souscrit un contrat de gestion de trésorerie avec les autres sociétés du Groupe.

Elle a émis des obligations convertibles en actions ainsi qu'il est dit ci-avant, mais n'utilise pas d'autres instruments financiers.

1.3 Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Au cours de l'exercice, la Société n'a engagé aucune dépense ou charge au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts. Aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-5 du Code général des impôts n'a été opérée.

1.4 Activités de la Société en matière de recherche et de développement

Nous vous rappelons qu'en juin 2006, la Société a fait appel au soutien d'OSEO en obtenant le label de « Société innovante » ainsi qu'une aide à l'innovation. Ce label a été renouvelé le 7 décembre 2010 pour une durée de 3 ans. Le 28 avril 2014, la société TTI a obtenu le renouvellement de ce label pour une durée de trois ans à compter de cette date.

Les frais de recherche et développement sont engagés au niveau de la filiale française TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE FRANCE.

1.5 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La Société a procédé à l'émission d'une nouvelle tranche d'obligations convertibles pour un montant de 250.000 EUR. Ces obligations ont été souscrites par des fonds gérés par la société NEXTSTAGE au mois de mars 2015.

TTI do Brasil, afin de mettre en adéquation les charges avec le nouveau niveau de revenu suite au départ de son plus gros client, a procédé à une seconde réduction de ses effectifs.

1.6 Rachat par la Société de ses propres actions

La Société n'a procédé à aucune opération de ce type au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

1.7 Programme de rachat d'actions / contrat de liquidité

Aucun contrat de liquidité n'a été signé avec un prestataire en service d'investissement à ce jour dans le cadre d'un programme de rachat d'actions pouvant être mise en place par les sociétés cotées sur ALTERNEXT.

1.8 Actionnariat salarial

5 salariés (en moyenne) ont travaillé pour la Société au titre de cet exercice.

Au dernier jour de l'exercice, le pourcentage de la participation des salariés (et des salariés des sociétés liées) au capital de la société s'élevait à 0,39 %.

Aucune action détenue par des salariés de la Société ou de ses filiales ne faisait l'objet d'une gestion collective dans le cadre d'un plan épargne entreprise, d'un fonds commun de placement d'entreprise, d'une privatisation ou de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

Nous vous rappelons que la dernière assemblée générale qui a été consultée sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L3332-18 à L3332-24 du Code du travail s'est réunie le 29 décembre 2014.

1.9 Décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients par date d'échéance

Conformément aux dispositions de la loi du 4 août 2008 et de son décret d'application en date du 30 décembre 2008 modifiée par la loi du 17 mars 2014, vous trouverez, ci-après, les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs par date d'échéance.

En EUR	TOTAL Dettes fournisseurs	Payables dans les 30 jours	Payables entre 30 et 60 jours	Paiement au- delà de 60 jours	Echues
Au 31/12/2013	430 781	6 476	15 609	370 234	38 459
Au 31/12/2014	392 688	33 229	32 097	293 897	359 223

En outre, à la clôture de l'exercice 2014, les créances clients s'élevaient à 497.414 EUR à échoir.

1.10 Présentation des comptes annuels et affectation du résultat

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe.

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice écoulé est en légère diminution puisqu'il s'élève à la somme de 420.000 EUR contre 430.000 EUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Compte tenu :

- du total des produits d'exploitation, qui s'élève à 435.353 EUR au titre de l'exercice 2014 contre 436.240 EUR en 2013,
- et du total des charges d'exploitations, qui s'élève à 846.279 EUR en 2014 contre 768.718 EUR en 2013,

Le résultat d'exploitation fait apparaître, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, une perte de 410.926 EUR contre une perte de 332.479 EUR au titre de l'exercice précédent.

Les produits financiers (dont la quasi-totalité sont des produits financiers de participation) se sont élevés à 451.394 EUR contre 199.830 EUR au titre de l'exercice précédent.

Les charges financières, quant à elles, se sont élevées à 1.211.269 EUR contre 5.310.264 EUR au titre de l'exercice précédent. Elles intègrent notamment une dépréciation des titres de participation pour un montant de 1.152.000 EUR contre 5.241.800 EUR.

Le résultat financier de l'exercice clos le 31 décembre 2014 est déficitaire de 759.875 EUR alors qu'il était déficitaire de 5.110.434 EUR au titre de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts traduit une perte de 1.170.801 EUR, contre une perte de 5.442.913 EUR au titre de l'exercice 2013.

Compte tenu :

- d'un total de produits exceptionnels de 4.156 EUR
- et d'un total de charges exceptionnelles de 4.683 EUR,

Le résultat exceptionnel de l'exercice clos le 31 décembre 2014 est déficitaire de 526 EUR, alors qu'il était déficitaire de 8.660 EUR au titre de l'exercice 2013.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se soldent donc par une perte de 1.171.327 EUR contre une perte de 5.451.572 EUR au titre de l'exercice précédent.

Les capitaux propres s'élevaient à 6.085.376 EUR au 31 décembre 2014 pour un capital social entièrement libéré de 4.524.878,73 EUR.

Au présent rapport est joint, en annexe, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 alinéa 2 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

Résultat de l'exercice social : (1.171.327,15)

Affectation au poste « Report à Nouveau »(1.171.327,15)

En conséquence de cette affectation :

- le poste « report à nouveau » serait débiteur à hauteur de 2.914.741,22 EUR.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices

1.11 Filiales et participations

La société TTI CARAIBES, filiale à 100% de la Société, a réalisé un chiffre d'affaires de 849.941 EUR en 2014 contre 816.791 EUR en 2013 et au titre de l'exercice 2014, un bénéfice de 463.570 EUR contre un bénéfice de 398.869 EUR au titre de l'exercice précédent.

Le total du bilan au 31 décembre 2014 de la société TTI CARAIBES s'élevait à 1.431.346 EUR.

La société TTI DO BRASIL, filiale à 99,99% de la société, a réalisé un chiffre d'affaires de 11.719 kBRL (soit environ 3.766 kEUR) contre 15.306 kBRL (soit environ 5.316 kEUR¹) en 2014 et une perte de 59 kBRL (soit environ 19 kEUR) au titre de l'exercice 2014 contre un bénéfice de 1.404 kBRL (soit environ 486 kEUR) au titre de l'exercice 2013.

Le total du bilan au 31 décembre 2014 de la société TTI do BRASIL s'élevait à 3.264 kBRL (soit environ 1.138 kEUR).

La société TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE ASIA PTE. LTD. (TTI ASIA), filiale à 100 % de la Société, a réalisé un chiffre d'affaires de 363 kUSD en 2014 (soit environ 273 kEUR) contre un chiffre d'affaires de 318 kUSD (soit environ 231 kEUR) en 2013 et une perte de 66 kUSD au titre de l'exercice 2014 contre un bénéfice de 10 kUSD (soit environ 7 kEUR) au titre de l'exercice 2013.

Le total du bilan au 31 décembre 2014 de la société TTI ASIA s'élevait à 98 kUSD (soit environ 74 kEUR), pour des capitaux propres négatifs de 146 kUSD (soit environ 110 kEUR).

La société TTI FRANCE, filiale à 100% de la Société, a réalisé un chiffre d'affaires de 1.541.740 EUR contre un chiffre d'affaire de 1.717.999 EUR en 2013 et une perte de 829.556 EUR en 2014 contre une perte de 1.063.474 EUR en 2013.

Le total du bilan au 31 décembre 2014 de la société TTI FRANCE s'élevait à 2.955.722 EUR, pour des capitaux propres négatifs de 1.085.765 EUR.

1.12 Mandataires sociaux-Commissaires aux comptes

Vous trouverez ci-joint, en annexe, conformément à l'article L225-102-1 alinéa 4 du Code de commerce, la liste des mandats ou fonctions exercés dans d'autres sociétés, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux.

Le mandat de la société CONCEPT AUDIT ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire et le mandat de la société ERIC BENECH AUDIT ASSOCIES, commissaire aux comptes suppléant, n'arrivent pas à échéance à l'issue de la prochaine assemblée générale.

¹Lorsqu'elles concernent le bilan, les conversions sont opérées au taux de conversion applicable au 31 décembre de l'année concernée. Lorsqu'elles concernent le compte de résultat, les conversions sont opérées en prenant en compte la moyenne des taux de change moyens mensuels.

1.13 Délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au directoire dans le domaine des augmentations de capital

Vous trouverez, ci-joint, en annexe, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au directoire en application des articles L 225-129-1 et L225-129-2 du Code de commerce.

Ce tableau vous indique l'utilisation faite de ces délégations.

1.14 Conventions règlementées

Nous vous précisons que le commissaire aux comptes de la Société a été régulièrement informé, en vue de l'établissement de son rapport spécial, des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le conseil.

Il n'a pas été conclu, directement ou par personne interposée, de conventions entre les membres du directoire, les membres du conseil de surveillance, les actionnaires à plus de 10%, d'une part, et les filiales de la Société, d'autre part, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

1.15 Composition du capital social – autocontrôle – prise de participations significatives

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous précisons que la Société n'a acquis ni cédé aucune participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

Elle n'a pas pris le contrôle d'une autre société durant l'exercice écoulé.

Nous vous rappelons également que, conformément à l'article 12.4 des statuts de notre Société, les actions inscrites nominativement pour le compte d'un actionnaire pendant plus de deux ans donnent droit de vote double.

Vous trouverez, ci-dessous, la liste et l'identité des actionnaires détenant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% ou 95% du capital ou des droits de vote ainsi que les modifications intervenues, pendant l'exercice clos au 31 décembre 2014:

Actionnaires	Seuils de détention en capital	Seuil de détention en droits de vote
EUROFINANCE TRAVEL Société anonyme de droit français 100 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE 437 971 419 RCS NANTERRE	Plus de 50%	Plus de 50%
OPCVM GERES PAR NEXTSTAGE Société anonyme de droit français 19, avenue George V 75008 Paris 442 666 830 RCS Paris	Plus de 10%	Plus de 5%
Monsieur Jean-Christophe LEONARD Né le 04/10/1971 à Nantes (44) De nationalité française	Plus de 5%	Plus de 10%

15 boulevard Pagès 13009 MARSEILLE		
ZWOP PARTICIPACOES Société de droit brésilien Rua Edouardo Lopes da Silva 68 Alto da Vista – Ribeirao Preto Sao Paulo Brésil	Plus de 5%	Plus de 5%

EUROFINANCE TRAVEL a franchi le seuil de 50% du capital à la baisse le 22 décembre 2014, en raison de la dilution provenant de l'augmentation de capital réalisée au profit des fonds d'investissement gérés par la société NEXTSTAGE, avant de le franchir à la hausse le 31 décembre 2014 grâce à l'augmentation de capital, qui lui a été réservée.

Les fonds gérés par NEXTSTAGE ont pour leur part franchi à la hausse le seuil de 10% du capital et le seuil de 5% des droits de vote.

En raison de ces augmentations de capital, les fonds gérés par INOCAP ont franchi à la baisse le seuil de 5% du capital.

1.16 Etat récapitulatif des opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants, les hauts responsables et les personnes auxquelles ils sont étroitement liés

La société EUROFINANCE TRAVEL a souscrit 268.818 actions à bons de souscription d'actions (ABSA 2014-1) de la Société le 30 décembre 2014.

1.17 Attribution gratuite d'actions / stock-options – précisions à apporter conformément aux dispositions des articles L225-185 et L 225-197-1 du Code de commerce

Nous attirons votre attention sur le fait que les attributions gratuites intervenues au profit de dirigeants ont été autorisées par des assemblées générales extraordinaires réunies antérieurement à la publication de la loi n°2008-1258 du 3 décembre 2008 (article 22 VII) et que les dispositions des articles L225-185 et L225-197-1 du Code de commerce relatives à l'indication, dans le présent rapport, de la possibilité d'exercer les options ou de céder les actions avant la cessation des fonctions des dirigeants sociaux bénéficiaires n'ont pas à s'appliquer.

Aucune attribution de ce type n'est, à ce jour, intervenue suivant autorisation d'une assemblée générale extraordinaire réunie postérieurement à la date de publication de ladite loi.

II /COMPTES CONSOLIDES – GROUPE TTI

Notre Société est la société mère du Groupe TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE (Groupe TTI).

Au titre de l'exercice 2014, la Société a consolidé ses comptes avec ceux de ses quatre filiales : TTI DO BRASIL, TTI CARAIBES, TTI ASIA et TTI FRANCE.

Par conséquent, nous soumettons à votre approbation, les comptes consolidés du Groupe TTI.

S'agissant de l'activité de nos filiales, nous vous renvoyons utilement au point 1.1. ci-dessus.

A la clôture de l'exercice 2014, le Groupe était endetté à hauteur de 2.240 kEUR, dont 1.390 kEUR auprès des établissements de crédit et 850 kEUR en obligations convertibles, contre 1.845 kEUR auprès des établissements de crédit fin 2013.

Le total des valeurs mobilières de placement du Groupe s'élevait à la clôture à 424 kEUR. Les disponibilités du Groupe s'élevaient, quant à elles, à 200 kEUR, à la clôture de l'exercice 2014.

Au présent rapport est joint, en annexe, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 alinéa 2 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe au cours des cinq derniers exercices clos.

2.1 Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Toutes précisions et justifications figurent dans ces comptes.

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé s'est élevé à la somme de 6.056 kEUR au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 contre 7.698 kEUR en 2013.

Le résultat opérationnel courant fait apparaître au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 une perte de 989 kEUR contre une perte de 330 kEUR l'an passé.

Le coût de l'endettement financier s'est élevé, quant à lui, à 38 kEUR en 2014 contre 55 kEUR en 2013.

Après prise en compte d'une dépréciation du goodwill de la filiale brésilienne à hauteur de 1.152 kEUR, de divers autres produits et charges financières pour 113 kEUR et d'un produit d'impôt de 53 kEUR, le résultat net de l'ensemble consolidé est une perte de 2.061 kEUR en 2014 contre une perte de 2.888 kEUR en 2013.

Après prise en compte des écarts de change, résultant de la conversion des activités à l'étranger, le résultat global du Groupe est une perte de 2.106 K€.

2.2 Activités du Groupe TTI en matière de recherche et de développement

Le Groupe TTI, via sa filiale TTI FRANCE, a engagé 330.316 EUR au titre de la recherche et du développement au cours de l'exercice 2014, à savoir :

- 100.528 EUR de travaux en cours
- 149.788 EUR de CIR (crédit d'impôt recherche)
- 80.000 EUR de CII (crédit d'impôt innovation).

2.3 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice consolidé

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice qui ne soit pas déjà mentionné sous une autre rubrique du rapport.

2.4 Analyse objective et exhaustive de la situation du Groupe TTI, description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe TTI est confronté, utilisation d'instruments financiers

2.4.1 Indicateurs clés de performance

Les principaux indicateurs de performance de nature financière de la Société sont les suivants :

- Le résultat opérationnel courant consolidé représente -16,33% du chiffre d'affaires consolidé
- Le résultat opérationnel consolidé représente -17,12% du chiffre d'affaires consolidé
- Le résultat net de l'ensemble consolidé représente -34,03% du chiffre d'affaires consolidé

Aucun indicateur de performance de nature non financière ayant trait aux activités spécifiques du Groupe TTI (notamment en ce qui concerne les questions d'environnement et de personnel) n'est significatif au regard de l'activité des sociétés du Groupe TTI.

2.4.2 Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe TTI est confronté

Le Groupe TTI est confronté aux risques et incertitudes mentionnées au 1.2.5.

2.4.3 Indication sur l'utilisation d'instruments financiers par le Groupe TTI

Nous vous renvoyons au 1.2.6.

*
* *

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les rapports qui vous sont soumis et les comptes de l'exercice social écoulé ainsi que les comptes consolidés du Groupe TTI au titre de l'exercice écoulé, tels qu'ils vous ont été présentés, et de donner quitus aux mandataires sociaux pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous demandons également de statuer sur les conventions règlementées.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Le Directoire

ANNEXE 1 : LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos au 31 décembre 2014.

1/ Monsieur Grégoire ECHALIER :

- *Président du directoire*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS²
- *Représentant permanent du Président personne morale*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE CARAIBES
- *Président*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE FRANCE SAS
- *Président*
- GCP FINANCE SAS
- *Mandats exercés dans des sociétés de droit étranger*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE ASIA Pte Ltd (Managing Director)
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE DO BRASIL S/A (Administrator)

2/ Monsieur Arnaud PEYROCHE :

- *Membre du directoire*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS

3/ Monsieur Eric KOURRY :

- *Président du conseil de surveillance*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- *Président du conseil d'administration*
- KD DEVELOPPEMENT SA
- *Administrateur*
- FRAMI SA
- EUROFINANCE TRAVEL SA
- *Gérant*
- SARL CARAIBES CALL CENTER
- SARL ASSIST'AIR CARGO
- SARL ESCA CONSEILS
- SARL K FINANCE
- SARL EXPRESS HANDLING & MAINTENANCE
- SARL K FINANCE INVESTISSEMENT
- SCI KEFRAS
- SCI SAINTE CATHERINE
- *Président*
- SAS GUYANE AEROINVEST

² DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

- *Mandats exercés dans des sociétés de droit étranger*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE do BRASIL (Presidente do Conselho de Administração)

4/ Monsieur Robert DARDANNE :

- *Vice-président du conseil de surveillance*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- *Président du conseil d'administration et Directeur Général*
- EUROFINANCE TRAVEL SA
- *Administrateur*
- LE NOBLE AGE SA
- KD DEVELOPPEMENT SA
- ANTILLAISE DE PARTICIPATIONS AERONAUTIQUES SA
- VOLTALIA SA
- VOLTALIA INVESTISSEMENT SA
- *Gérant*
- GERINVEST
- *Président*
- FIDEXI SAS
- GUID SAS

5/ Monsieur Marc SCHILLACI

- *Président du Directoire*
- OXATIS SA
- *Membre du conseil de surveillance*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- *Gérant*
- SUN FLARE INVESTMENT SARL

6/ Monsieur Vincent BAZI

- *Membre du Conseil de surveillance*
- TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE SA DIR CS
- BLUE LINEA
- ALYOTECH SAS
- *Président*
- FINANCIERE DU PORTELLEUX SAS
- ACTIS CAPITAL SAS
- WORLD PENSION COUNCIL SAS
- *Administrateur*
- ASSOCIATION OF INTERNATIONAL WEALTH MANAGEMENT SA (AIWM)
- NEOLIFE SA

ANNEXE 2
TRAVEL TECHNOLOGY INTERACTIVE

Exercice clos le 31 décembre 2014

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	4 524 879	3 924 878	3 924 878	3 924 878	3 924 878
b) Nombre d'actions émises	4 865 461	4 220 299	4 220 299	4 220 299	4 220 299
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	420 000	430 000	445 000	4 020 902	5 428 170
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	68 287	-106 534	1 399 770	-586 140	1 900 894
c) Impôt sur les bénéfices				-94 261	94 261
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	68 287	-106 534	1 399 770	-680 401	1 995 155
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-1 171 327	- 5 451 572	196 751	-505 081	1 174 805
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0.01	0,03	0.33	-0.12	0.43
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0.24	-1,29	0.05	-0.12	0.28
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	5	5	5	74	57

b) Montant de la masse salariale	281 472	294 514	228 899	2 867 064	2 289 838
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	114 906	125 161	93 913	1 262 924	1 002 795

ANNEXE 3

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU DIRECTOIRE EN APPLICATION DES ARTICLES L225-129-1 ET L225-129-2 DU CODE DE COMMERCE

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Durée	Utilisation
Assemblée générale du 29 décembre 2014	1 ^{ère} délégation de compétence au directoire à l'effet d'augmenter le capital en une ou plusieurs fois par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la société EUROFINANCE TRAVEL, Pour un montant maximum de 700.000 EUR (Résolution 5)	18 mois (expiration 29 mai 2016)	Le 29 décembre 2014 : Mise en œuvre de la délégation de compétence par le directoire au profit d'EUROFINANCE TRAVEL : Augmentation du capital social de 250.000,74 € par émission de 268.818 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,93 EUR auxquelles sont attachés des BSA 2014-1, ensemble les ABSA 2014-1 , au prix unitaire de 0,93 EUR. Le directoire réuni le 30 décembre 2014 a constaté l'émission des ABSA 2014-1
	2 ^{ème} délégation de compétence au directoire pour décider d'augmenter le capital en une ou plusieurs fois par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des mandataires sociaux de la société et de leurs holding patrimoniales pour un montant maximum de 800.000 EUR (Résolution 6)	18 mois (expiration 29 mai 2016)	Non utilisée
Assemblée générale du 30 juin 2014	1 ^{ère} délégation au conseil d'administration (devenu directoire) à l'effet d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, par placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum de 5	26 mois (expiration 30 août 2016)	Non utilisée

	millions d'EUR et de 20% du capital par an (Résolution 8)		
	<p>2ème délégation au conseil d'administration (devenu directoire) à l'effet d'augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, réservée à plusieurs catégories de personnes : investisseurs TEPA et OPCVM, pour un montant maximum de 5 millions d'EUR. (Résolution 9)</p>	<p>18 mois (expiration 30 décembre 2015)</p>	<p>Le 06 mars 2015</p> <p>Utilisation de cette délégation de compétence par le directoire au profit de fonds d'investissements gérés par la société NEXTSTAGE</p> <p>Emission de 250.000 obligations convertibles en actions (OCA) avec autant de bons de souscription d'actions (BSA), ensemble les OCABSA 2015, au prix unitaire de 1 euro.</p> <p>Le directoire réuni le 16 mars 2015 a constaté l'émission des OCABSA 2015</p> <p>Les 26 novembre et 4 décembre 2014</p> <p>Utilisation de cette délégation de compétence par le directoire au profit de fonds d'investissements gérés par la société NEXTSTAGE</p> <p>a. Emission de 350.000 obligations convertibles en actions (OCA) avec autant de bons de souscription d'actions (BSA), ensemble les OCABSA 2014-1, au prix unitaire de 1 euro</p> <p>b. Augmentation du capital social de 349.999,92 € par émission de 376.344 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,93 EUR auxquelles sont attachés des BSA 2014-1, ensemble les ABSA 2014-1, au prix unitaire de 0,93 EUR.</p> <p>Le directoire réuni le 9 décembre 2014 a constaté l'émission des OCABSA 2014-1 et des ABSA 2014-1</p> <p>Le 02 juillet 2014 :</p> <p>Utilisation de cette délégation de compétence par le conseil d'administration au profit de fonds d'investissements gérés par la société NEXTSTAGE</p>

			<p>Emission de 500.000 obligations convertibles en actions (OCA) avec autant de bons de souscription d'actions (BSA), ensemble les OCABSA 2014, au prix unitaire de 1 euro</p> <p>Le conseil d'administration réuni le 24 juillet 2014 a constaté la souscription de ces nouvelles obligations</p>
--	--	--	---

ANNEXE 4**TABLEAU FAISANT APPARAÎTRE LES RESULTATS DU GROUPE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES CLOS DEPUIS LA CONSTITUTION DU GROUPE CONSOLIDE**

	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Capital Social en fin d'exercice Capital Social	3 925	3 925	3 925	3 925	4 524
Nombre d'actions -ordinaires existants	4 220 299	4 220 299	4 220 299	4 220 296	4 865 461
Opérations et résultats de l'exercice Chiffres d'affaires hors taxes	12 527	10 978	8 587	7 698	6 056
Résultats avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 963	1 322	-378	-947	-414
Impôts sur les bénéfices	719	756	723	619	-53
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 042	66	-4 993	-2 888	-2 061
Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,94	0,31	-0,09	-0,22	-0,09
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,48	0,02	-1,18	-0,68	-0,42
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	147	179	168	155	113
Montant de la masse salariale de l'exercice	5 665	6 719	5.293	4 828	4 255
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales)	1 615	1 764	1 412	1 292	1 063

